



CASSON

FAY-DE-BRETAGNE

GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

HÉRIC

LES TOUCHES

NORT-SUR-ERDRE

NOTRE-DAME-DES-LANDES

PETIT MARS

SAINT-MARS-DU-DÉSERT

SUCÉ-SUR-ERDRE

TREILLIÈRES

VIGNEUX-DE-BRETAGNE

Communauté de Communes
d'Erdre & Gesvres

PROJET de MANDAT 2014 > 2020



L'édito du Président



Yvon LERAT
Conseiller Municipal de Treillières
Président de la Communauté de Communes

Dès l'installation du nouveau Conseil Communautaire au printemps dernier, j'ai souhaité construire, avec les élus communautaires et municipaux, un projet de mandat pour les 6 ans à venir. Ce projet de mandat vient d'être adopté à l'unanimité par le Conseil Communautaire, marquant ainsi la volonté de tous les élus d'aller dans le même sens pour préparer l'avenir avec confiance.

La position géographique d'Erdre & Gesvres, sa proximité de la métropole nantaise, a fait émerger de nouveaux enjeux auxquels il faut aujourd'hui faire face : dynamique démographique, développement économique, préservation des ressources et espaces naturels, déplacements... Il fallait donc élaborer un programme suffisamment pertinent pour préserver un territoire équilibré, dans lequel on puisse certes habiter, mais aussi travailler, s'instruire, consommer, se divertir...

Soucieux des tensions qui pèsent sur les finances publiques, nous avons décidé de nous appuyer sur 2 leviers de développement fondamentaux pour les 6 ans à venir :

- le développement économique, pour accroître les richesses, limiter les impôts des ménages, des professionnels, et favoriser l'emploi local,

- la mutualisation, par la mise en commun de services et de moyens entre l'intercommunalité et les communes, ou entre communes pour limiter les charges.

Il s'agira également de continuer à améliorer les conditions de vie sur le territoire par : la formation des jeunes et l'accompagnement des demandeurs d'emploi, la préservation du cadre de vie et du secteur agricole, l'accueil de commerces de proximité, la diversification des services aux personnes, le renforcement de l'accès aux loisirs et à la culture...

Nous avons voulu traduire ces objectifs dans une feuille de route concrète, lisible et suffisamment claire pour qu'elle puisse être partagée par les habitants.

Car ce projet de mandat, c'est un engagement fort, un contrat passé avec vous. Nous nous engageons à mesurer et évaluer le résultat de nos actions et à en rendre compte auprès de nos concitoyens.

C'est cela agir en élu responsable. Car nous savons que les attentes des habitants sont fortes, imminentes mêmes, et que la légitimité de notre collectivité et de notre action ne pourra reposer que sur votre satisfaction.

Comment fonctionne l'intercommunalité ?



Le Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire est l'**organe délibérant** de la Communauté de Communes. C'est le cœur décisionnel de l'intercommunalité. Chaque décision est soumise au vote des délégués communautaires issus de chaque commune. Le Conseil est également un **espace de débats**. Il **donne les grandes orientations** de la politique à mener et vote le budget. Les séances se tiennent une fois par mois et sont ouvertes au public.

Le Bureau communautaire

Composé du Président et de 11 Vice-présidents, le Bureau communautaire met en oeuvre les décisions et les orientations prises par le Conseil Communautaire. Il **prépare les décisions** à prendre par le Conseil. Au-delà de la gestion des affaires courantes, sa première mission est de préparer les orientations prises par le Conseil. Il agit aussi, par délégation du Conseil, pour faire fonctionner Erdre & Gesvres au quotidien.

Les Commissions

Composées de conseillers communautaires et d'élus municipaux, les commissions sont des espaces de réflexion, de propositions, de débats. Leur rôle : **traduire en actions concrètes les politiques de la Communauté de Communes**. Des actions qui seront proposées au Bureau communautaire et soumises au vote du Conseil Communautaire.

Le Président

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'**organe exécutif de la Communauté**. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du Conseil, met en oeuvre les décisions avec l'aide des services, décide des dépenses à engager. Chef des services de la Communauté, il représente cette dernière en justice.

Les Vice-présidents

Ils représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences de la Communauté.

De larges compétences

Compétences obligatoires

- Développement économique et emploi
- Aménagement de l'espace communautaire (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique de l'habitat et du logement social
- Actions foncières
- Création et entretien des voiries d'intérêt communautaire

Compétences supplémentaires

- Organisation et gestion des transports publics et des scolaires
- Assainissement non collectif des eaux usées
- Équipements aquatiques
- Actions sociales en particulier vers les personnes âgées et handicapées
- Développement culturel
- Recensement
- Gestion des bornes incendie
- Services communs (services mis à la disposition des communes)

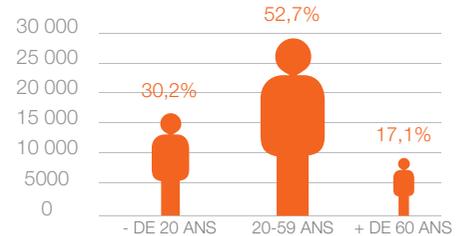
Sommaire

- p.3** | Comment fonctionne l'intercommunalité ?
- p.4** | Les chiffres-clés du territoire
- p.6** | AXE 1 du projet «Poursuivre la dynamique existante»
- p.11** | AXE 2 du projet «Engager un nouveau développement économique»
- p.16** | AXE 3 du projet «Améliorer l'action publique»

LES CHIFFRES-CLÉS DU TERRITOIRE D'ERDRE & GESVRES

DÉMOGRAPHIE

► Répartition de la population par tranche d'âge



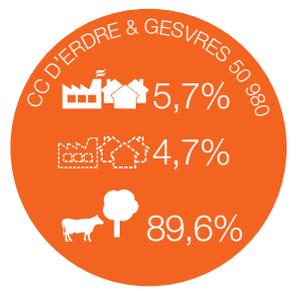
Source : Insee, RP 2006-2011

56 000 habitants

Communauté de communes d'Erdre et Gesvres

12 communes

GRANDS ÉQUILIBRES DU TERRITOIRE



50 980 hectares

- espaces urbanisés
- espaces pour urbanisation future
- espaces naturels et agricoles

Source : Auran, DDTM44, CG44, POS et PLU communes disponibles, EPCI, IGN

EMPLOI

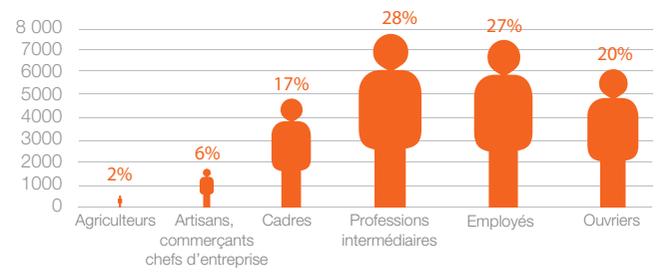


13 357 emplois

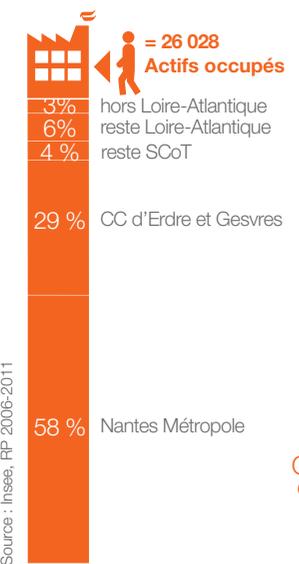
Source : Insee, RP 2006-2011

► Où travaillent les habitants de la Communauté de Communes ?

► Répartition des actifs par catégorie socioprofessionnelle

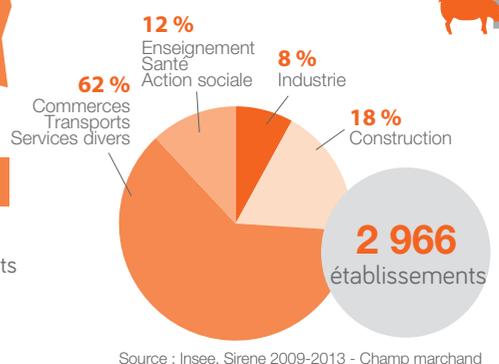


Source : Insee, RP 2006-2011

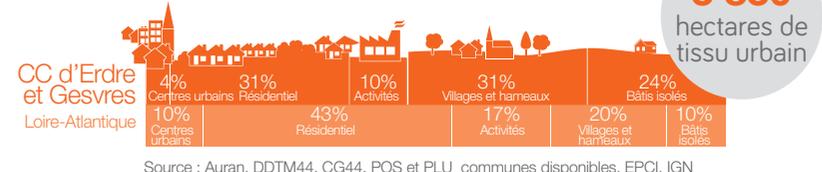


ÉCONOMIE

► Répartition des établissements économiques



TISSU URBAIN



MOBILITÉ

► Mode de transport pour se rendre au travail



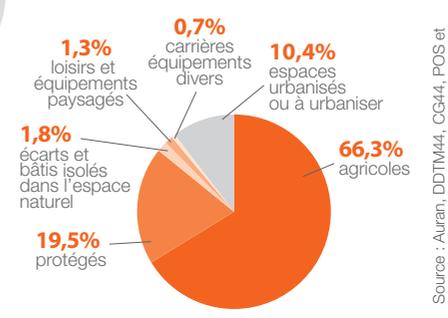
186 000 déplacements quotidiens réalisés par les habitants

Source : Insee, RP 2011

Source : Auran

ENVIRONNEMENT

► Espaces naturels et agricoles

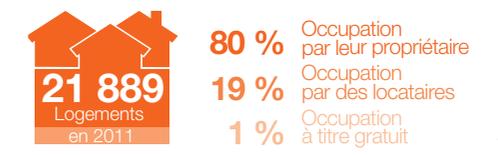


Source : Auran, DDTM44, CG44, POS et PLU communes disponibles, EPCI, IGN

136 kg par habitant

454 km

LOGEMENTS



Source : Insee, RP 2011

3 % Logements sociaux parmi les résidences principales

Source : RPLS 2013

536 logements construits par an depuis 2005

AXE 1 > Poursuivre la dynamique existante

OBJECTIF 1

APPORTER À LA POPULATION UN ENVIRONNEMENT AGRÉABLE

La qualité de vie sur le territoire est un des atouts mis en avant par ses habitants, qui aspirent à vivre dans un environnement agréable, où la richesse du patrimoine naturel, l'eau et les paysages sont préservés. C'est sans doute une des raisons pour laquelle la population d'Erdre & Gesvres a plus que doublé en 30 ans. L'urbanisation croissante impacte toutefois nécessairement les espaces naturels et agricoles, qui contribuent à l'environnement de qualité que la population recherche.

Ce que nous voulons, c'est :

- **Maintenir et défendre cette richesse du territoire** dans le temps

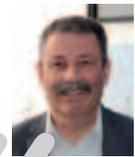
Pour cela, nous nous engageons à :

- **Poursuivre notre action en faveur de la préservation des ressources et des milieux**, notamment en matière de prévention et de réduction des déchets

- **Développer nos actions de préservation** de la biodiversité et de conservation des espaces naturels et agricoles

- **Intensifier notre action dans le domaine de la gestion de l'eau**, à travers l'amélioration des milieux aquatiques mais aussi dans le domaine de l'assainissement et de la prévention des inondations.

- **Faire connaître la richesse environnementale** du territoire



Jean-Paul NAUD

Maire de Notre dame des Landes,
Vice-président délégué à l'environnement

« Moins de déchets, plus de tri ». C'était notre credo lors de la mise en place de la redevance incitative en 2012. Et le défi a été relevé par nos habitants. Les efforts de chacun en matière de tri ont permis d'augmenter de 74 % le recyclage des emballages ménagers. En contrepartie les tonnages d'ordures ménagères ont diminué de 33 % en 2 ans. Même si ces chiffres sont encourageants, nous ne devons pas relâcher nos efforts ! Nous accentuerons donc nos actions en matière de réduction des déchets que ce soit par le compostage individuel ou collectif, mais aussi par des actions de prévention. Car le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas ! »



Jean-Yves HENRY

Adjoint de Sucé sur Erdre,
Vice-président délégué au cadre de vie,
aux milieux naturels et aux paysages

« La force d'Erdre & Gesvres, c'est son cadre de vie. Pourtant les espaces naturels et agricoles sont fortement éprouvés par l'urbanisation croissante. Nous allons donc axer nos actions sur la reconquête de la qualité de l'eau par la restauration des milieux aquatiques, le conseil des usagers en matière d'assainissement, ou la prévention des inondations. Mais nous avons une autre carte à jouer auprès des particuliers, propriétaires des bords de cours d'eau, ou encore des agriculteurs : la pédagogie ! Car on protège mieux ce que l'on connaît bien ! C'est pour cela que nous lançons aussi plusieurs opérations de sensibilisation afin de faire connaître à nos habitants la richesse de notre patrimoine naturel. C'est en changeant notre regard sur l'eau, en imaginant de nouvelles façons d'agir, que nous pourrions garantir sa qualité ! »

OBJECTIF 2

AMÉLIORER LES MODES DE VIE

De par sa proximité géographique, Erdre & Gesvres bénéficie de la dynamique de l'agglomération nantaise. Transition douce entre la ville et la campagne, c'est un territoire où chacun peut vivre, travailler, se divertir, trouver la plupart des services dont il a besoin.

Ce que nous voulons, c'est :

- **Préserver cette qualité de vie** en évitant que nos communes ne deviennent des cités dortoirs sans vie sociale

Pour cela, nous nous engageons à :

- **Faciliter des modes de vie plus propices aux relations humaines, au mélange des**

générations, à l'entraide (vie associative, nouvelles formes urbaines, covoiturage, marche, vélo ou transport en commun...)

- **Poursuivre l'aménagement de l'espace et de nos centres-bourgs** de manière à ce que se côtoient encore davantage l'habitat, les commerces, les services, les lieux de rencontre, des espaces associatifs



Sylvain LEFEUVRE

Adjoint de Nort sur Erdre,
Vice-président délégué à la gestion de
l'espace, à l'urbanisme et à l'habitat

« Erdre & Gesvres profite largement de l'attractivité de la métropole nantaise et de son dynamisme. La croissance démographique de ces dernières années a accéléré la demande de logements sur notre territoire. Pour répondre à ces nouveaux besoins, nous avons mis en place un Programme Local de l'Habitat. Plus de 80 logements sociaux ont été construits chaque année en moyenne depuis 7 ans. L'habitat fait partie des préoccupations majeures des habitants, au même titre que l'emploi. Nous devons donc nous adapter aux réalités de la vie et du terrain. C'est pour cela que nous allons agir pour diversifier l'offre de logements, pour accompagner les ménages dans leur recherche de logements, tout au long de leur vie, de la location à l'accession à la propriété. Agir également sur le parc existant en accompagnant les particuliers vers des aides au maintien à domicile, à la rénovation thermique. Proposer de nouvelles formes d'habitat, qui consomment moins d'espaces tout en préservant la qualité de vie individuelle, tendre aussi vers des habitats mixtes qui mélangent des générations. Renforcer également notre offre de logements pour les personnes âgées, afin qu'elles puissent résider au plus près des centres-bourgs et bénéficier des services qui s'y trouvent. »



Jean-Luc BESNIER

Maire de Petit-Mars
Vice-président délégué aux mobilités

« Plus de 80 % des habitants d'Erdre & Gesvres utilisent leur voiture pour se rendre au travail. Beaucoup d'entre eux travaillent sur l'agglomération et sont pris dans les bouchons aux heures de pointe. Sans parler du coût et de la pollution générés par ce mode de transport individuel. Nous allons donc trouver, avec le Département et la Région, premiers opérateurs de transports collectifs, des alternatives au tout voiture. A pied, à vélo, en ville, à la campagne, la Communauté de Communes doit permettre à tous de disposer d'infrastructures et de modes de transport diversifiés desservant efficacement les principaux lieux de vie. C'est pour cela que nous souhaitons renforcer l'offre en transports collectifs mais aussi le transport à la demande. Inciter également au covoiturage. Car en plus de leurs vertus écologiques, tous ces types de transports ont un atout majeur : développer le lien social entre les générations, la solidarité, le respect. Et les relations humaines font aussi partie de la qualité de vie du territoire. »

OBJECTIF 3

FOURNIR À LA POPULATION DES SERVICES ET COMMERCES DE PROXIMITÉ

La forte croissance démographique s'est accompagnée d'un développement important des services et des commerces sur Erdre & Gesvres, permettant à chacun de trouver ce dont il a besoin au quotidien ou régulièrement. Les commerces et services des centres-bourgs sont des atouts à préserver, par leur maintien et leur développement, malgré la proximité de très grandes surfaces ou galeries marchandes en périphérie du territoire, qui peuvent attirer les consommateurs au détriment des activités du territoire.

Ce que nous voulons, c'est :

- Garantir dans le temps l'accès aux commerces et services de proximité
- Redynamiser les centres-bourgs pour en faire des véritables lieux de vie

Pour cela, nous nous engageons à accompagner les communes pour :

- Maintenir les commerces existants en faisant revenir les consommateurs dans les bourgs
- Proposer dans les centres-bourgs des services de proximité indispensables à la population et notamment dans le domaine de la santé

- Développer une offre commerciale accessible, de qualité et qui réponde aux nouveaux modes de consommation
- Limiter les grandes et moyennes surfaces à certaines zones prévues à cet effet et ne faisant pas de tort au commerce de centre-bourg
- Aménager les centres-bourgs de façon à favoriser l'accueil et l'offre des commerces et services



Claire LABARRE

Maire de Fay de Bretagne,
Vice-président délégué à l'emploi
et à l'action sanitaire et sociale

« Les séniors représentent près de 20 % de la population d'Erdre & Gesvres. Le CLIC (Centre d'Information et de Coordination) continuera de les accompagner, ainsi que leur famille, au quotidien, pour favoriser leur maintien à domicile ou les aider à intégrer des structures adaptées. Les missions du CLIC seront aussi élargies puisqu'il sera également chargé d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap. Autre fer de lance pour les 6 ans à venir, proposer une meilleure répartition de l'offre de santé. D'abord en essayant de comprendre ce qui aujourd'hui freine les habitants dans l'accès aux soins, quels sont leurs besoins, leurs attentes. Mais aussi en ayant une connaissance approfondie du nombre, des catégories et de la répartition des professionnels de santé sur le territoire. C'est à ce niveau que nous pourrions agir, en favorisant l'adaptation de l'offre de santé à la demande, pour une meilleure répartition des services de santé sur Erdre & Gesvres. »



Philippe EUZÉNAT

Maire de Casson,
Vice-président délégué au
développement économique

« Les commerces de proximité assurent une fonction aussi bien économique que sociale dans nos centres-bourgs. Aujourd'hui, confrontés à la concurrence des centres commerciaux en périphérie, ils cherchent un nouveau souffle. Nous saurons être à leurs côtés, avec les communes. Car les habitudes des consommateurs ont changé. De nouvelles formes de commerces émergent : les circuits courts, les produits locaux. Les consommateurs recherchent davantage la qualité des produits et tout cela, à proximité de chez eux. C'est une opportunité que nous allons saisir pour redynamiser notre offre de commerce de proximité et par là même, nos centres-bourgs. »



OBJECTIF 4

ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES ENTREPRISES

En 12 ans, la politique de développement économique menée par Erdre & Gesvres a permis la création de plus de 3000 emplois sur le territoire. Mais la conjoncture économique actuelle difficile nécessite de redoubler d'efforts pour permettre aux habitants du territoire d'y trouver un emploi.

Ce que nous voulons, c'est :

- Faire en sorte que les habitants d'Erdre & Gesvres puissent trouver plus facilement un emploi sur le territoire et que les entreprises d'Erdre & Gesvres y trouvent également les compétences qu'elles recherchent.

Pour cela, nous nous engageons à :

- Améliorer la mise en relation des entreprises et des personnes en recherche d'emploi pour mieux coordonner les offres et les demandes d'emploi sur le territoire
- Développer le partenariat avec les entreprises pour mieux connaître leurs besoins et les accompagner dans leurs recherches
- Intensifier nos actions de remobilisation, de formation et d'insertion des demandeurs d'emploi par le biais de nos deux Maisons de l'emploi et en partenariat avec les associations et autres acteurs qui agissent dans ce domaine
- Apporter des réponses aux questions d'hébergement et de transport lorsqu'elles compliquent l'accès à l'emploi



Claire LABARRE

Maire de Fay de Bretagne,
Vice-président délégué à l'emploi
et à l'action sanitaire et sociale

« Difficile de postuler quand on ne dispose pas de véhicule et que l'entreprise se situe parfois à 20 ou 30 km de son domicile ! C'est pour cela que les Maisons de l'Emploi et de la Formation viennent de mettre en place un nouveau dispositif pour faciliter la mobilité des demandeurs d'emploi. Des scooters ou des petits véhicules sont loués par la Communauté de Communes et sous-loués, pour 3 mois uniquement, au bénéficiaire sous conditions de ressources. C'est un premier pas, un premier pied à l'étrier, mais qui peut en aider plus d'un à retrouver ou à se maintenir dans un emploi. Voici un exemple d'action menée par l'accompagnement des demandeurs d'emploi, que nous souhaitons multiplier au cours de ce mandat. »



OBJECTIF 5

AMÉLIORER L'OFFRE CULTURELLE ET FAVORISER SON ACCÈS POUR TOUS

Erdre & Gesvres est riche d'une vie associative et culturelle qui contribue largement à la qualité de vie du territoire. De nombreuses actions culturelles y sont menées, en direction de l'enfance/jeunesse (le Tout-petit festival), autour du livre et de la lecture (le Salon du Livre Jeunesse) ou d'autres événements, qui ont un rayonnement sur l'ensemble du territoire et voire même au-delà (les Rendez-vous de l'Erdre...).

Ce que nous voulons, c'est :

- Favoriser l'accès à la culture pour tous les âges et tous les milieux sociaux
- Valoriser l'offre culturelle existante
- Mettre en place de nouvelles formes d'offres culturelles (pour de nouveaux publics, des événements fédérateurs qui marquent l'identité d'Erdre & Gesvres)

Pour cela, nous nous engageons à :

- Mieux faire connaître l'offre culturelle proposée en Erdre & Gesvres
- Faciliter l'accès à la culture (s'adresser à toutes les couches de la population, la rendre accessible financièrement et géographiquement)
- Optimiser les offres existantes (en favorisant la mise en lien des multiples associations pour qu'elles se coordonnent davantage ou qu'elles coopèrent, en optimisant l'utilisation de certains équipements, en les mutualisant le cas échéant...)



Dominique THIBAUD

Adjoint de Grandchamp des Fontaines, Vice-président délégué à la culture et au tourisme

« La culture a un rôle essentiel à jouer dans la construction et la vitalité du territoire, de ses espaces de vie et dans la manière de vivre ensemble. Et depuis quelques années, la Communauté de Communes a étoffé son offre en la matière en direction de l'enfance jeunesse notamment avec le Tout-petit festival, ou encore autour du livre et de la lecture avec le Salon du Livre Jeunesse. Nous voulons aller encore plus loin, pour que chacun, quels que soient son âge, son lieu de vie, puisse avoir accès à des formes culturelles variées. De la danse, du théâtre, de la lecture publique en passant par la musique ou les arts de la rue... nous souhaitons faire entrer toutes les formes de culture dans le quotidien des gens, et faire de ces rendez-vous culturels des événements fédérateurs pour les habitants et pour le territoire ».

AXE 2 > Engager un nouveau développement économique

OBJECTIF 1

FAIRE D'ERDRE & GESVRES UN TERRITOIRE ATTRACTIF POUR LES ENTREPRISES



Philippe EUZÉNAT

Maire de Casson, Vice-président délégué au développement économique

« Dans le contexte économique et social actuel, nous nous positionnons comme le partenaire économique de proximité des entreprises installées sur notre territoire, et de celles qui souhaitent s'y implanter. Nous devons donc nous faire connaître des investisseurs, miser sur nos atouts pour être encore plus attractifs, mais aussi coopérer plus efficacement avec les acteurs économiques de Nantes Métropole ou les chambres consulaires. Parce qu'une entreprise qui s'implante sur Erdre & Gesvres, ce sont surtout des emplois potentiels à pourvoir pour les habitants. »

Dans le contexte économique et financier actuellement tendu, l'accompagnement, l'implantation et le développement des entreprises sont des missions qui se placent encore plus au cœur des actions d'Erdre & Gesvres.

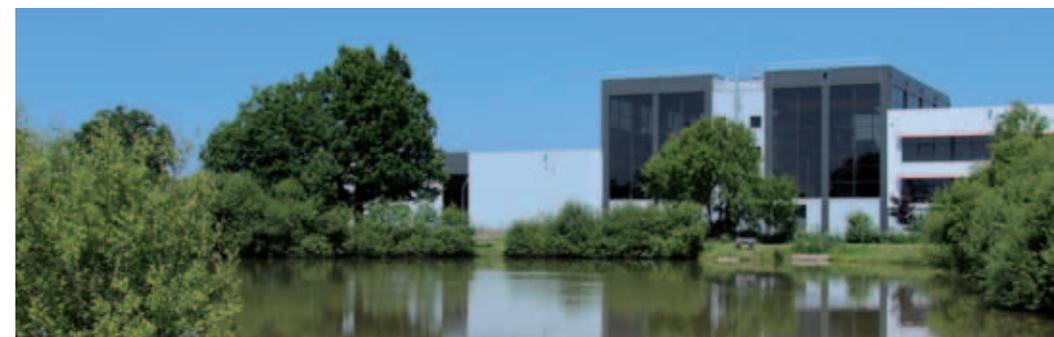
Ce que nous voulons, c'est :

- Préserver le tissu économique existant
- Rendre le territoire attractif et faire reconnaître Erdre & Gesvres comme un véritable partenaire économique.
- Donner envie aux entreprises de venir s'implanter sur notre territoire en leur présentant notre offre d'accueil, le dynamisme de notre tissu économique, les réseaux d'entreprises déjà créés mais aussi en les informant sur nos projets d'avenir.
- Développer l'animation économique du territoire

Pour cela, nous nous engageons à :

- Prospector activement pour accueillir de nouvelles entreprises
- Etre encore plus à l'écoute

- des entreprises et devenir leur interlocuteur privilégié pour mieux répondre à leurs besoins et les accompagner
- Faciliter la mise en relation avec les partenaires économiques locaux et régionaux (Région, Département, Chambres consulaires, ...)
- Développer les liens avec les Universités, les centres de recherche, ...
- Favoriser l'innovation sous toutes ses formes (technologique, sociale, environnementale), les actions collectives d'entreprises, la solidarité entre les entreprises (ex : accompagnement vers des actions traitant de « la Responsabilité Sociétale des Entreprises » (RSE))
- Favoriser la collaboration entre les entreprises en organisant des temps de rencontre et d'échanges réguliers



OBJECTIF 2

AMÉLIORER L'OFFRE DE PARCS D'ACTIVITÉS (QUALITÉ ET/OU QUANTITÉ)

La vocation première d'Erdre & Gesvres est de créer des espaces d'accueil pour les entreprises et de les organiser en fonction de leurs activités et des besoins. Il est important que chaque commune puisse offrir une capacité d'accueil à ses entreprises locales et que le territoire se dote aussi de parcs de plus grande capacité permettant d'accueillir des projets d'entreprises structurants pour le territoire.

Ce que nous voulons, c'est :

- Engager une démarche encore plus qualitative dans l'aménagement de tous les parcs d'activités
- Développer les services pour les salariés travaillant sur ces parcs d'activités
- Valoriser et communiquer sur cette démarche qualitative
- Faire en sorte que les entreprises s'approprient cette démarche et en fassent la promotion au sein de leurs réseaux professionnels
- Avoir des parcs d'activités dynamiques où les entreprises se connaissent
- Optimiser les surfaces cédées aux entreprises, et diversifier l'offre d'accueil afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins des entreprises et maîtriser le foncier.

Pour cela, nous nous engageons à :

- Améliorer l'aménagement dans une démarche de respect de l'environnement et du paysage existant
- Améliorer la signalétique, favoriser la mise en place de services adaptés aux entreprises présentes sur les parcs d'activités (crèches, restauration, sécurité, ...)
- Créer des espaces collectifs d'accueil de plusieurs entreprises sur un même site comme des villages d'entreprises
- Créer, pour chaque parc d'activités d'Erdre & Gesvres, une « charte qualité » engageant ensemble l'entreprise et la collectivité
- Organiser sur les parcs d'activités des temps d'échanges réguliers avec les entreprises afin de créer du lien interentreprises
- Réfléchir à l'accueil des artisans, notamment à proximité des centres-bourgs



Philippe EUZÉNAT

Maire de Casson,
Vice-président délégué au développement économique

« Parce que les entreprises sont de plus en plus mobiles et demandeuses de sites toujours plus qualifiés, Erdre & Gesvres travaille à la création de parcs d'activités adaptés correspondant à leurs besoins. Mais répondre efficacement à leurs attentes nécessite déjà de bien les connaître ! Voilà pourquoi nous allons organiser des rencontres plus régulières avec les entreprises, pour évaluer avec elles toutes les opportunités. Cela s'inscrit dans la continuité des actions que nous avons menées jusqu'ici. Sur les parcs d'activités d'Erette-Grand'Haie et de Ragon par exemple, nous avons investi, avec la Région, dans la desserte de la fibre optique. Celle-ci est également programmée à La Billais Deniaud à Vigneux de Bretagne. Autre exemple d'investissements réalisés : la mise à disposition de bureaux entièrement équipés et connectés en haut débit à la journée ou à la demi-journée à un tarif unique pour les travailleurs indépendants et télétravailleurs salariés qui peuvent ainsi profiter d'un cadre professionnel pour recevoir des clients ou avoir accès au haut débit à proximité de chez eux. »



OBJECTIF 3

STRUCTURER LES FILIÈRES ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

Pérenniser, créer de l'emploi et de la richesse sur le territoire sont autant de priorités d'Erdre & Gesvres. Un des moyens d'y parvenir est de favoriser les coopérations interentreprises et notamment le travail en « filières ». Les entreprises peuvent ainsi mieux se connaître et développer des synergies pouvant générer des gains de productivité.



Joseph TESTARD

Adjoint aux Touches,
Vice-président délégué à l'action foncière et à l'agriculture

« Les haies bocagères font partie du paysage d'Erdre & Gesvres, on les voit tous les jours, mais au-delà de l'aspect esthétique et écologique, elles offrent un réel potentiel économique en tant que source énergétique. Pour assurer leur renouvellement, les haies bocagères doivent faire l'objet d'un entretien méthodique et précis qui passe par une taille régulière et raisonnée. C'est sur le rendement de cette taille qu'a été calculé le potentiel bois du territoire. 225 km de haies ont été recensés, soit environ 664 tonnes de bois de chauffage exploitables par an. Ne restait plus qu'à valoriser économiquement cette filière locale. C'est ce que nous avons fait et que nous allons poursuivre avec les agriculteurs pour organiser le travail de valorisation qui permet de fournir les chaudières bois du territoire en plaquettes, à l'image de ce que nous avons fait pour les Bassins d'Ardea à Nort sur Edre. »

Ce que nous voulons, c'est :

- Favoriser le rapprochement, la coopération entre les entreprises
- Agir avec des acteurs incontournables tels que la Région, les chambres consulaires, l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour se positionner comme territoire innovant et être intégré dans leurs dispositifs d'intervention.

Pour cela, nous nous engageons à :

- Explorer les champs de la rénovation énergétique, l'éco-construction, les énergies renouvelables telles que le bois-énergie, l'agriculture, le tourisme, ... afin d'identifier les « filières » pertinentes sur le territoire d'Erdre & Gesvres
- Faire se connaître les entreprises entre elles et les inciter à travailler ensemble au travers d'actions collectives comme la mise en place d'une plate-forme de rénovation énergétique.



OBJECTIF 4

FAVORISER L'ACCÈS À LA FORMATION ET À L'APPRENTISSAGE

La formation et l'apprentissage sont des clés essentielles pour faciliter l'accès des jeunes, des demandeurs d'emploi et des actifs aux offres d'emploi sur le territoire d'Erdre & Gesvres.

Ce que nous voulons, c'est :

- Mieux adapter les compétences des jeunes, demandeurs d'emploi et actifs du territoire aux besoins des entreprises
- Faciliter l'accès à la formation tout au long de la vie, à l'apprentissage pour tous les publics, quels que soient les parcours
- Être à l'écoute et accompagner les personnes volontaires, qui font preuve d'initiatives, qui ont la volonté d'entreprendre

Pour cela, nous nous engageons à :

- Recenser les secteurs qui manquent de main-d'œuvre, repérer les besoins actuels et futurs des entreprises et privilégier la formation et l'apprentissage dans les métiers qui recrutent
- Faire venir des organismes de formation sur le territoire, développer des partenariats avec le monde éducatif (universités, écoles...)
- Faciliter l'accès (aide financière, mobilité, hébergement...) à la formation et à l'apprentissage
- Organiser des actions visant à promouvoir, valoriser l'apprentissage et le travail manuel



Claire LABARRE

Maire de Fay de Bretagne,
Vice-président délégué à l'emploi
et à l'action sanitaire et sociale

« Se former est un atout essentiel ouvert à tous les actifs. La formation permet de se reconverter, de faire évoluer sa carrière, de réintégrer le marché de l'emploi, de développer ses compétences... Mais entre les différents dispositifs, la multitude d'organismes et les nombreux domaines de formation, entamer un projet de formation professionnelle peut vite relever du parcours du combattant. C'est pourquoi la Maison de l'Emploi et de la Formation d'Erdre & Gesvres a mis sur pied un programme d'information pour mieux connaître les dispositifs de formation professionnelle. Des séances qui s'adressent non seulement aux salariés et aux personnes à la recherche d'un emploi mais aussi aux entreprises, notamment les dirigeants et les responsables des ressources humaines, qui sont des prescripteurs de la formation au sein des entreprises. Ce type d'action doit se multiplier pour répondre aux enjeux actuels de l'emploi. »



OBJECTIF 5

DÉVELOPPER LE TOURISME

Territoire fréquenté, Erdre & Gesvres offre une diversité d'activités : randonnées, vélo, promenade en bateaux,

Son offre touristique est structurée au-delà même de son territoire, dans le cadre d'une démarche commune avec les territoires de Blain et Nozay. Erdre & Gesvres profite de surcroît de l'influence positive en matière touristique de l'agglomération nantaise.

Ce que nous voulons, c'est :

- Améliorer, étoffer et rendre plus lisible l'offre touristique d'Erdre & Gesvres
- Développer l'économie touristique à travers notamment la professionnalisation des acteurs
- Développer l'identité du territoire à travers une offre touristique mettant en valeur les atouts du territoire
- Développer le tourisme de proximité d'abord au bénéfice des habitants d'Erdre & Gesvres et des territoires voisins

Pour cela, nous nous engageons à :

- Poursuivre et améliorer l'information sur les offres existantes, l'accessibilité, la signalétique des sites et sentiers de randonnées
- Développer les points d'attractivité touristique (sentiers, cours d'eau, patrimoine...)
- Développer une offre touristique variée et accessible à tous les publics
- Accompagner les professionnels afin d'offrir au public des prestations encore plus qualitatives
- Coordonner l'offre touristique et mettre davantage les acteurs en réseau



Dominique THIBAUD

Adjoint de Grandchamp des Fontaines,
Vice-président délégué à la culture et au tourisme

« Avec l'Erdre et le Canal de Nantes à Brest, Erdre & Gesvres bénéficie d'atouts touristiques incalculables et attractifs aussi bien pour les habitants de nos communes que pour les visiteurs extérieurs. Elle profite de surcroît de l'influence positive de l'agglomération nantaise. Ces atouts, il faut aujourd'hui les valoriser, par le biais d'une offre touristique structurée et accessible à tous. C'est pourquoi nous avons décidé d'unir nos forces avec nos territoires voisins, le Pays de Blain et la Région de Nozay, dont les enjeux touristiques sont identiques aux nôtres. A travers le Pays Touristique que nous venons de créer, nous allons diversifier notre offre touristique de façon cohérente. Le tourisme écologique, l'agritourisme, les circuits de randonnées, le cyclotourisme mais aussi les activités sportives ou nautiques...seront des axes sur lesquels le Pays Touristique s'appuiera pour promouvoir « le poumon vert » de la Métropole Nantes Saint-Nazaire. »

AXE 3 : Améliorer l'action publique

OBJECTIF 1

POURSUIVRE LA MUTUALISATION DANS UN SOUCI D'ÉQUITÉ ET D'EFFICIENCE

La mutualisation, qui consiste à mettre en commun des services ou des moyens, existe déjà en Erdre & Gesvres. Dans le contexte de resserrement des finances publiques, le bloc communal (communes et Communauté de Communes) va devoir être inventif pour améliorer l'efficacité de son administration afin d'accroître la qualité et l'accessibilité des services et équipements publics pour ses habitants. Il s'agit donc de poursuivre ce qui a déjà été engagé, et de développer de nouvelles mutualisations, pour améliorer notre action publique de façon équitable et pertinente en fonction des besoins, en cherchant à mieux maîtriser nos dépenses.

Ce que nous voulons, c'est :

- **Mettre en commun pour faire des économies d'échelle** tout en accroissant la qualité et l'efficacité de nos administrations locales
- **Utiliser la mutualisation pour améliorer la proximité et l'accessibilité des services** pour les habitants
- **Construire**, à partir de la mutualisation, **une identité intercommunale auprès des habitants** sans amoindrir celle des communes
- **Développer les mutualisations à l'échelle la plus pertinente en fonction des besoins**, avec souplesse et adaptabilité
- **Travailler ensemble à partir d'objectifs précis et d'un plan d'actions** pour mieux évaluer et rendre compte de l'efficacité de notre organisation



Patrice LERAY

Maire d'Héric,
Vice-président délégué à la mutualisation des moyens et à l'organisation des ressources

Pour cela, nous nous engageons à travailler ensemble, Communes et Communauté de communes, à :

- **Maîtriser l'évolution de la masse salariale à l'échelle du territoire** sans perdre en efficacité, notamment en évitant les doublons
- **Valoriser et améliorer les compétences des personnels territoriaux** sur le territoire
- **Faciliter l'accès de tous les habitants aux équipements et services** dans un double objectif de cohérence et d'équité
- **Envisager la mutualisation à géométrie variable, par types d'activités**, soit à l'échelle de l'intercommunalité, soit entre communes, soit en collaboration avec d'autres territoires, en fonction de la pertinence
- **Partir d'un état des lieux de l'existant et des besoins et fonder les futures mutualisations sur un schéma clair et compréhensible** permettant l'évaluation des réalisations

« La mutualisation, c'est partager, mettre en commun des moyens humains, financiers et techniques. Cela peut s'opérer entre l'intercommunalité et les communes, mais aussi entre communes. Les finances publiques se resserrent. Il nous faut donc être inventifs pour garantir une qualité de service à nos concitoyens tout en cherchant à mieux maîtriser les dépenses, notamment celles liées à l'évolution de la masse salariale et des frais généraux. La mutualisation est déjà en marche sur Erdre & Gesvres. En 2013, un groupement de commandes pour rendre accessibles les établissements recevant du public a été lancé. La mutualisation s'intensifiera en 2015. Pour faire face au désengagement de l'État, la Communauté de Communes a construit avec les communes un service commun qui permettra d'instruire les permis de construire, les certificats et autres autorisations d'urbanisme. Outre les économies substantielles, la mutualisation permet un même niveau d'équipements et de services... »

OBJECTIF 2

ANTICIPER, FAVORISER L'INNOVATION ET PERMETTRE L'EXPÉRIMENTATION

Erdre & Gesvres est un territoire dynamique aussi dans le fonctionnement même de ses collectivités, qui n'attendent pas les contraintes réglementaires pour évoluer et s'adapter au changement.



Frédéric MAINDRON

Conseiller Municipal de Saint Mars du Désert,
Vice-président délégué aux finances

Ce que nous voulons, c'est :

- **Etre en capacité d'anticiper, d'innover**
- **Favoriser l'expérimentation**

Pour cela, nous nous engageons à :

- **Etre en veille, anticiper les évolutions**
- **Annoncer l'expérimentation et l'organiser de façon à l'évaluer régulièrement**, pouvoir la corriger voire l'arrêter le cas échéant
- **S'inspirer des expériences positives menées ailleurs**

« Depuis sa création, Erdre & Gesvres a su évoluer, innover, trouver les leviers lui permettant d'être toujours plus performante. Son avant-gardisme dans certains domaines a d'ailleurs souvent été salué. Anticiper l'avenir, c'est justement ce qui nous a amené à engager un diagnostic financier de l'intercommunalité et de ses communes membres. Nos collectivités doivent faire face à une réalité financière tendue, notamment à cause de la baisse des dotations de l'Etat. Ce diagnostic nous permettra de savoir quelles sont nos marges de manœuvre. Nos choix futurs en dépendent. Cela ne doit pas pour autant nous empêcher d'agir, mais de façon plus cadrée. L'évaluation de nos politiques publiques sera également une étape indispensable pour estimer quelles seront les actions à pérenniser, mais surtout pour arrêter celles qui ne fonctionnent pas. Reconnaître et savoir maîtriser les erreurs du passé, c'est aussi cela être des élus responsables. »



OBJECTIF 3

FAVORISER LE TRAVAIL COLLABORATIF AU SERVICE DU TERRITOIRE

Erdre & Gesvres informe régulièrement les habitants et ses partenaires sur les projets menés sur le territoire. Elle les sollicite parfois sur certains sujets pour recueillir leur avis. A ce titre, le conseil de développement d'Erdre & Gesvres est un interlocuteur privilégié et dynamique, apportant un autre regard provenant d'habitants, d'associations et d'entreprises.

Ce que nous voulons, c'est :

- Renforcer l'information des habitants et des partenaires
- Favoriser et organiser le débat en amont des décisions
- Associer davantage l'ensemble des élus municipaux aux décisions qui concernent le territoire
- Coopérer avec d'autres territoires

Pour cela, nous nous engageons à :

- Faire preuve, vis-à-vis des habitants, de pédagogie, rendre les choses simples et compréhensibles, expliquer à quoi on sert, pourquoi et comment on le fait
- Organiser les échanges, les discussions entre les élus et les habitants pour que l'information circule dans les deux sens
- Aller au contact des habitants pour tenir compte de leurs idées
- Favoriser les initiatives associatives ou citoyennes
- Développer une proximité et des partenariats avec les territoires voisins



Patrick LAMIABLE

Adjoint de Vigneux-de-Bretagne, Vice-président délégué à la citoyenneté, à l'enfance/jeunesse, et au développement durable

« Nous avons été désignés par nos concitoyens lors des dernières élections municipales pour représenter leurs intérêts au niveau de l'intercommunalité. Mais ce n'est pas parce que nous sommes élus que nous sommes détenteurs de vérités. Pour prendre les meilleures décisions, nous avons besoin d'étudier tous les champs du possible et d'y associer celles et ceux qui sont principalement concernés par l'action de l'intercommunalité : les habitants.

Pour cela, nous pouvons d'ores et déjà compter sur le conseil de développement d'Erdre & Gesvres qui réunit des habitants, des représentants associatifs ou du monde économique de nos communes. Le conseil de développement, c'est la voix citoyenne d'Erdre & Gesvres qui continuera à avoir toute notre écoute. Organiser le débat sur certains grands projets à enjeux avant de prendre des décisions, aller au contact direct de nos concitoyens, pour tenir compte de leurs idées, et savoir comment nous pourrions réellement répondre aux besoins du plus grand nombre : c'est cela l'intelligence collective que nous souhaitons promouvoir. Et c'est par ce modèle démocratique que nous mènerons une politique locale efficace. J'invite d'ailleurs tous ceux qui souhaitent participer à cette réflexion collective sur l'avenir de notre territoire à rejoindre le conseil de développement d'Erdre & Gesvres. »



OBJECTIF 4

EVALUER ET RENDRE COMPTE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Erdre & Gesvres agit dans un souci d'efficacité et de bonne gestion des fonds publics pour apporter au meilleur coût une réponse aux besoins des habitants. En période de contrainte budgétaire forte, cette attention à la bonne gestion devient encore plus indispensable

Ce que nous voulons, c'est :

- Poursuivre et intensifier la bonne gestion des fonds publics pour répondre aux besoins des habitants au meilleur coût.
- Evaluer l'action de la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres et en rendre compte aux habitants

Pour cela, nous nous engageons à :

- Fixer des objectifs et mesurer s'ils sont atteints
- Définir des plans d'actions avec des outils d'évaluation pour planifier, suivre l'activité et apporter des actions correctives le cas échéant
- Rendre compte à intervalles réguliers de l'action conduite

OBJECTIF 5

CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UNE VISION TERRITORIALE

Les communes d'Erdre & Gesvres se sont regroupées au sein de l'intercommunalité pour apporter ensemble un meilleur niveau de services aux habitants du territoire qu'elles n'auraient pu le faire séparément. Malgré la jeunesse de cette structuration, les communes partagent une même vision du territoire, qu'elles souhaitent approfondir et promouvoir.

Ce que nous voulons, c'est :

- Dépasser les logiques strictement communales pour réfléchir davantage à l'échelle du territoire d'Erdre & Gesvres dans le but de mieux répondre aux besoins des habitants, dans un souci permanent d'équité et de solidarité
- Mieux promouvoir cette vision territoriale

Pour cela, nous nous engageons à :

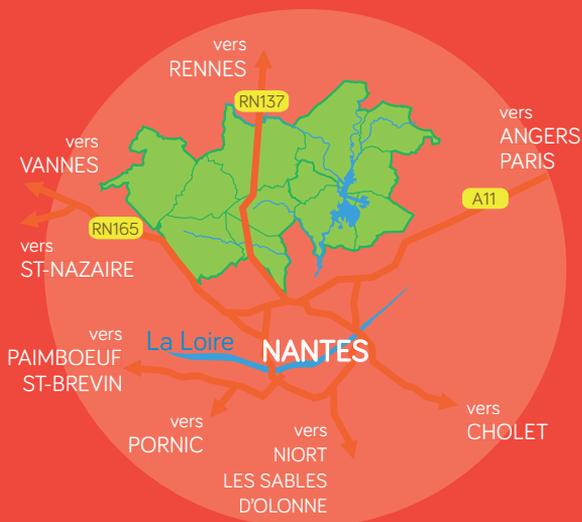
- Rendre davantage visible Erdre & Gesvres au sein même des communes
- Créer plus de médiation entre les communes et la Communauté de Communes de façon à ce que les unes et les autres soient en capacité d'informer sur les actions d'Erdre & Gesvres
- Montrer davantage la cohérence de l'action des communes avec celle de la Communauté de Communes au bénéfice des habitants d'Erdre & Gesvres



Barbara NOURRY

Maire de Saint Mars du Désert

« Saint Mars du Désert fait partie des 12 communes qui se sont regroupés en 2002 au sein d'Erdre & Gesvres pour apporter ensemble un meilleur niveau de services aux habitants du territoire. Nous n'aurions pas pu le faire indépendamment des unes des autres. Depuis 13 ans, nous avons dépassé les démarcations communales, en prenant davantage en compte les bassins de vie de nos habitants. Mais nous savons qu'il n'est pas facile encore aujourd'hui pour eux de comprendre le rôle de la communauté de communes, en quoi elle est un dénominateur commun aux presque 60 000 habitants d'Erdre & Gesvres. C'est cette vision, cette culture territoriale que nous souhaitons partager avec eux. Parce qu'Erdre & Gesvres n'est pas l'addition des intérêts des 12 communes qui la composent. Nous partageons des valeurs communes, des enjeux identiques. Erdre & Gesvres a une âme, et il est de notre devoir d'élu, communautaire ou municipal, de la faire partager aux habitants. Et c'est en montrant que nous jouons nous-mêmes élus « dans la même équipe », que nous parviendrons à ce que nos concitoyens dépassent, eux aussi, les frontières communales pour se sentir véritablement habitants d'Erdre & Gesvres. »



Communauté de Communes
d'Erdre & Gesvres

1 rue Marie Curie
Parc d'Activités Érette-Grand'Haie

44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Tél : 02 28 02 22 40

Fax : 02 28 02 22 47

email : contact@cceg.fr

www.cceg.fr